



# PIX - Certification

publié le 29/04/2024

PIX est une plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. La certification délivrée remplace le Brevet informatique et internet (B2i) pour les élèves.

- **Explications :** <https://youtu.be/mumk4HxUNjo>

- **Pour quoi faire ? :**

- ▶ Pour mesurer les compétences numériques, de manière fiable et bienveillante
- ▶ Pour les développer (sans prétendre que PIX suffira pour la formation)
- ▶ Pour les valoriser par une certification.

Après les vacances de Printemps, l'ensemble des élèves de 3ème pourront passer l'épreuve de certification PIX. Elle se déroulera par 1/2 groupes-classe selon le calendrier suivant - Créneaux de 2h :

- 3ème ATH. : mer. 22/05 et jeudi 23/05 ;
- 3ème DUB. : mardi 21/05 et jeudi 23/05 ;
- 3ème REY. : mer. 22/05 et vend. 24/05 ;
- 3ème VAR. : mar. 21/05 et vend. 24/05.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à vous rendre sur le site : <https://pix.fr/>

A. Vincent - Principal.



Académie  
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.  
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.